

## L'ÉNERGIE

LE PROJET DE LA SOCIÉTÉ HUSKY DE CONSTRUIRE UNE USINE DE VALORISATION DU PÉTROLE LOURD—ON PRÉCONISE UN SOUTIEN ADDITIONNEL

**Mme Barbara Sparrow (Calgary-Sud):** Monsieur le Président, je demanderais au gouvernement de songer à donner un soutien accru à l'usine de valorisation Husky de Lloydminster. Nous ne devrions bien sûr pas soutenir d'entreprises privées non rentables, mais si le cours du pétrole remontait à vingt dollars américains le baril d'ici un an à peu près, comme on le prévoit très sérieusement, l'usine de valorisation deviendrait une entreprise économiquement rentable. Avec le soutien du gouvernement, on pourrait réussir à faire démarrer l'usine en 1990 comme on l'avait prévu.

Il appert que le besoin d'aide gouvernementale est dicté par les institutions financières en raison de l'ampleur de l'entreprise. Si le gouvernement ne lui accorde pas ce soutien, des projets comme celui-ci pourront, et je le répète, «pourront» n'être entrepris que par les grandes sociétés pétrolières, et les petites sociétés canadiennes indépendantes en seront exclues.

La compétence technologique se dissipe rapidement, et nous pourrions bien en arriver au point où, pour réaliser un projet aussi important, il nous faudrait compter pour beaucoup sur une aide technique étrangère.

\* \* \*

● (1410)

## LA SÉCURITÉ SOCIALE

LE NON-PAIEMENT DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR ENFANTS

**M. Rod Murphy (Churchill):** Monsieur le Président, le mois dernier, une de mes électrices, M<sup>me</sup> Cindy Iles de Le Pas, au Manitoba, n'a pas touché le paiement anticipé du crédit d'impôt pour enfants. Elle y avait droit en vertu du nouveau programme, mais Revenu Canada n'a pas été en mesure de mettre son dossier à jour.

En octobre 1985, les poursuites en faillite intentées contre M<sup>me</sup> Iles étaient abandonnées et le ministère du Revenu en a été dûment informé. Toutefois, un an plus tard, quand on a adressé les versements anticipés, M<sup>me</sup> Iles a été exclue de la liste des personnes y ayant droit car, d'après les ordinateurs du ministère, elle y figurait encore à titre de failli.

M<sup>me</sup> Iles a trois enfants. Son mari a été en congé de maladie pendant huit mois cette année et la famille est en proie à de graves difficultés financières. Sans exagérer, on peut dire que, en raison de l'incompétence du ministère du Revenu, ces gens n'auront pas un Noël des plus joyeux cette année.

Combien de milliers de Canadiens envisagent eux aussi de passer de tristes fêtes pour la même raison? Il incombe au ministre de veiller à ce que les dossiers de ses services soient mis à jour. Il est parfaitement inadmissible d'accuser un retard d'un an pour ce genre de mise à jour.

## Article 21 du Règlement

### LE CODE CRIMINEL

LES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION DE RÉFORME DU DROIT PROCHAINEMENT DÉPOSÉES

**M. Andrew Witer (Parkdale—High Park):** Monsieur le Président, cette semaine, la Commission de réforme du droit déposera la première partie de ses propositions en vue du remaniement du Code criminel du Canada. Les Canadiens, qui ont fait savoir qu'ils attendaient du gouvernement des mesures efficaces contre le crime et les criminels, sont impatients de voir ces propositions.

J'ai reçu à ce sujet un grand nombre d'appels et de lettres de personnes de ma circonscription et de tous les coins du pays qui demandent qu'on impose des peines plus sévères, surtout contre les actes criminels qui mettent la vie et les biens en danger. Les Canadiens en ont assez d'être des victimes et ils s'indignent que le système judiciaire protège si peu les victimes d'actes criminels et qu'il accorde par contre aux criminels tous les égards et toutes les protections possibles.

Les citoyens canadiens méritent d'être bien protégés par leur système judiciaire. Je supplie le gouvernement de veiller à ce que toute loi qui découlera des propositions de la Commission soit conforme aux vues d'un nombre croissant de Canadiens qui réclament justice pour les victimes d'actes criminels.

\* \* \*

## LES AÉROPORTS

SYDNEY—LES COMPRESSIONS DU SERVICE DE CONTRÔLE AÉRIEN

**M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys):** Monsieur le Président, le gouvernement conservateur semble déterminé à ruiner l'économie de l'île du Cap-Breton et le moral de ses habitants. Au moment même où il parle d'encourager les investissements et de stimuler la relance économique de l'île, il annonce des compressions du service de contrôle aérien à l'aéroport de Sydney.

Les services de contrôleurs aériens professionnels ne seront désormais plus disponibles que pendant la journée, soit de 8 heures à 16 h 30, ce qui représente une réduction de 6 heures et demie. Les hauts fonctionnaires prétendent que la faiblesse du trafic aérien justifie pareille décision. Pourtant, les vols ont augmenté de 15 p. 100 au cours de la dernière année.

Cette décision va entraîner une perte d'emplois dans l'île du Cap-Breton et va accroître les risques des voyages par avion. En outre, cela va décourager encore davantage les investissements au Cap-Breton. Je prie le ministre des Transports (M. Crosbie) de reconsidérer cette terrible décision qui ne va faire épargner que 60 000 \$ à 80 000 \$ tout au plus. Le gouvernement accorde manifestement plus d'importance à l'argent qu'aux personnes.